

N° 57 Mois de janvier 2014

# Nouvelles DE



AIGNAN EN ARMAGNAC



## Le mot du Maire



Un siècle après les prémices de la première grande guerre, de Kiev, Le Caire, Damas, Bamako, Bangui, ..... on entend monter la clameur des peuples qui aspirent à disposer librement de leur destin. Cette aspiration légitime ne doit pas faire oublier ? Beyrouth ? Kaboul, Jerusalem, et tous ces lieux où les népotismes règnent.

D'autre part, nos démocraties enfoncées dans leur autisme au multiples dérégulations laissent croire à l'ensemble des peuples que notre terre ne pourrait plus être un havre de paix et de prospérité.

Autant l'a grande guerre, la crise de 1929 et l'effroyable tragédie qui suivit installèrent l'ère post-industrielle, autant l'avènement du numérique, les nanotechnologies et la reconquête de la biodiversité feront basculer notre planète dans un processus vertueux dont nous percevons les prémices.

Seuls la démocratie et le respect mutuel permettront à chaque individu de trouver une place honorable. Dénoncer tous les obscurantismes en combattant l'ignorance et souffrir aucun relâchement.

De même, l'eau qui parfois peut être source de destruction et de désarroi doit être préservée à tout prix en quantité et en qualité parce qu'elle est l'essence même de la vie.

Bien d'autres facteurs contribuent au bien vivre ensemble, chacun à loisir d'y réfléchir pour apporter sa pierre à l'édifice.

Gandhi, Clémenceau, Mandela étaient de ceux qui ne renonçaient jamais.

J'espère que cette période des fêtes de fin d'année aura permis au plus grand nombre d'entre vous de passer d'agréables moments en famille.

Je vous adresse pour 2014 mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé. Qu'elle soit faite de joies, de réussites, de chaleur pour vous, vos proches, et aussi pour notre commune.

**La traditionnelle cérémonie des vœux à la population se déroulera le vendredi 10 janvier 2014 à partir de 19H30. Le conseil municipal et moi même seront heureux de vous recevoir, à la salle de l'Espace Intergénérationnel, Place des Arènes.**

### **✚ Le cabinet médical d'Aignan, erratum.**

Une erreur s'était glissée dans l'article du dernier bulletin municipal concernant le numéro d'appel du cabinet médical du Docteur REINERT.

Depuis le 14 janvier 2013 le spécialiste en médecine générale exerce son activité à Aignan Place du Colonel Parisot.

Visites à domicile et consultations sur rendez-vous, le cabinet est ouvert tous les jours sauf le mercredi après-midi. **Téléphone : 05 62 09 99 57**

### **✚ Le Conciliateur de Justice permet de régler des litiges**

Lionel LEMAIRE est conciliateur de justice pour le canton d'AIGNAN, il assure une permanence sur rendez-vous, à la mairie d'AIGNAN, le 2<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 heures 30 à 16 heures 30.

Le conciliateur de justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problème de mitoyenneté ou de copropriété, conflit entre propriétaire et locataire, conflit entre un consommateur et un professionnel, querelle de voisinage, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, etc..

Le conciliateur ne peut toutefois pas intervenir dans les conflits entre un particulier et l'administration (État ou collectivité territoriale), ni concernant l'état civil et la famille (divorce, reconnaissance d'enfant, pensions alimentaires, garde des enfants ou autorité parentale). Mais, avec Lionel LEMAIRE, mieux vaut se situer du bon côté de la barrière et ne pas chercher à le rouler. Car l'ancien fonctionnaire de Police n'a rien perdu de son flair et de ses réflexes. Et s'il n'a aucun pouvoir de coercition, il peut cependant rédiger un rapport que le juge aura lu avant un éventuel procès.



Pour rencontrer Lionel LEMAIRE, il suffit de contacter le secrétariat de la mairie d'AIGNAN, au 05 62 09 24 11 ou par courriel : **[conciliateurdejustice.caagen32ouest@orange.fr](mailto:conciliateurdejustice.caagen32ouest@orange.fr)**

### **✚ Garage et station service**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2013, Huguette et Michel AURENSAN ont cessé leur activité professionnelle à Aignan.

Le garage et la station service ont été repris par Monsieur et Madame DEAC. Je leur souhaite, ainsi qu'à leur fille la bienvenue à Aignan, et beaucoup de réussite dans leurs activités. Je suis certain que les Aignanaises et les Aignonais, conscients de la chance qu'ils ont d'avoir un tissu de commerces et de services de proximité n'hésiteront pas à leur faire confiance.

### **✚ Coiffeuse**

C'est au mois d'octobre que les deux salons de coiffure « Coiffure Indiana » de Solange Perna et « Arts et Couleurs » de Stéphanie Fourier se sont regroupés. Elles exercent maintenant leurs activités dans le même salon situé dans les locaux de l'ancienne gendarmerie de la Place du Colonel Parisot.

### **✚ Esthéticienne**

Depuis le 4 décembre 2013, une nouvelle activité vient de voir le jour à Aignan. L'institut d'esthétique « Arène de Beauté » situé rue Guillaume Vital est ouvert le mercredi et le vendredi de 9H00 à 17H00, et le samedi de 9H00 à 12H30.

Pour vos rendez-vous appelez Anaïs DANDO au 07 89 02 69 61.

### **✚ Élections municipales**

Les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

## **Comité de jumelage**

Le samedi 18 janvier, le comité de jumelage organise une soirée choucroute à la salle polyvalente d'Aignan. Renseignements et inscription auprès de l'office de tourisme.

## **Vitesse excessive**

Le Conseil Général du Gers a répondu favorablement à la demande de la mairie pour l'installation d'un radar pédagogique Avenue du Docteur Dousset. Le système déposé à la suite d'une panne sera remis en place dans le courant du premier trimestre 2014.

Après la pédagogie....., la brigade de gendarmerie a été sollicité pour réaliser des contrôles de vitesse !

## **OPAH et S.L.I.M.E.**

Depuis la mise en place de l'OPAH, fin septembre 2013, ce sont 18 dossiers de propriétaires occupants de la commune d'Aignan qui ont obtenu une décision favorable d'aide financière de l'Anah. Les évolutions entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2013 ont permis le dépôt et l'instruction de nouveaux dossiers qui n'étaient pas éligibles auparavant.

Au 30 juin 2013, les dossiers financés dans le cadre de l'OPAH RR du Bas Armagnac ont mobilisé 647 000€ de subventions, pour un montant total de travaux de 1 314 000€ HT. Ce volume d'activité est venu dynamiser l'activité des entreprises locales.

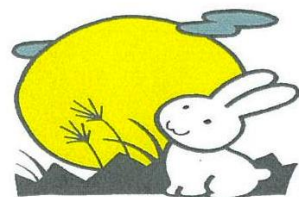
Les nombreux dossiers instruits par Nico Debimski et son équipe permettent aux Aignanais de bénéficier des aides de l'OPAH qui seront majorées d'une aide de la commune représentant 10% du montant des travaux hors taxe, plafonnée à 500€. Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la commune d'Aignan a souhaité poursuivre son soutien aux propriétaires qui rénovent les façades de leur habitation.

Pour obtenir plus d'information n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 05 62 09 24 11 ou le cabinet Altaïr au 05 62 93 07 40, et à vous rendre aux permanences qui se tiennent tous les troisièmes mercredi de chaque mois à la mairie d'Aignan.



## **Le Multi-Accueil : « Les Pitchounets d'Armagnac »**

Le multi-accueil les « Pitchounets d'Armagnac » : service destiné aux enfants de 3 mois à 4 ans. Tous les jeudis de 8H00 à 18H00, une équipe qualifiée de professionnelles de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé. Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.



## **L'Accueil de Loisirs :**

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires.

La structure « Les Aventuriers » accueille les enfants de 3 ans à 14 ans. Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique. Bons MSA acceptés.

**Horaires :** de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs



## **L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE):**

L'ALAE fonctionne dans les locaux de la BCD du groupe élémentaire d'Aignan. Ouvert le lundi jeudi et vendredi de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H45, le mardi de 7H30 à 8H50 et de 15H30 à 18H45.



### **✚ Le transport à la demande :**

Ce service proposé par la Communauté de Communes Terres d'Armagnac avec le partenariat financier de la région Midi Pyrénées et du Conseil Général du Gers s'adresse à tout public. Il doit permettre de faciliter les déplacements en milieu rural. Sur un simple appel téléphonique (la veille avant 12H00, le samedi avant 12H00 pour les sorties du lundi), un taxi vient vous chercher à votre domicile à des dates et des heures fixes et vous ramène chez vous.

Les destinations possibles sont les marchés d'Aignan le lundi, de Plaisance du Gers le jeudi, d'Eauze le jeudi, de Riscle le vendredi, le club du troisième âge d'Aignan le lundi, la gym des aînés de Margouët Meymes le vendredi. Ce service vous permet aussi de rejoindre les liaisons régionales (transport en bus) pour vous rendre à Mont de Marsan, Auch ou Toulouse et Tarbes. Pour les Aignonais, vous pouvez appeler les taxis PIZZATO au 05 62 09 22 22.

### **Pour tout renseignement sur ces services :**

Communauté de Communes Armagnac Adour; Tel. 05 62 03 73 50 Fax. 05 62 03 73 51  
Site internet : Email : [ccaa@ccarmagnacadour.fr](mailto:ccaa@ccarmagnacadour.fr)

### **✚ Le C.I.A.S. :**

La Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA) exerce la compétence sociale préalablement assurée par la Communauté de Communes Terres d'Armagnac (CCTA). Cette compétence sociale est dévolue au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui comprend un Service d'Aide à Domicile (SAAD), à Aignan, un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), avec une Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA), et un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), à Riscle, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur Guy Darioux, La Vice-Présidence est assurée par Madame Béatrice Pasian et la direction Technique par Madame Guilène Cordier.

Le SAAD comprend 18 salariés dont sa Directrice, Madame Nathalie Beruerie, il couvre le territoire du canton d'Aignan avec 80 usagers. Il permet aux personnes âgées de rester chez elles tout en bénéficiant de diverses aides (au lever et au coucher, à la toilette, à la préparation des repas, l'entretien et le traitement du linge, accompagnement).

Le SSIAD comprend 14 agents dont 1 infirmière responsable, Madame Florence Masson. Il couvre le territoire du canton de Riscle, et assure les soins d'hygiène et de confort, délégués par l'infirmière.

L'EHPAD comprend 54 salariés dont 1 directrice, Madame Guilène Cordier. La résidence accueille 78 usagers. Les missions de l'établissement sont d'intérêt général et d'utilité sociale, la structure accompagne les personnes en perte d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Les trois services à domicile ainsi que l'établissement s'intègrent dans un dispositif complet de prise en charge gérontologique et permettent d'assurer une continuité des soins et un parcours coordonné des personnes en perte d'autonomie.

***Pour tout renseignement n'hésitez pas à téléphoner au 05.62.03.73.38***